



OLYMPIQUE CLUB CESSON BASKET

Internet : www.cesson-sevigne-basket.fr

Contact : contact.occbasket@gmail.com

Facebook : [@basketoccesson.fr](https://www.facebook.com/basketoccesson.fr)

INSCRIPTIONS ET RENOUELEMENTS SAISON 2025 - 2026

TARIFS

Année de naissance	Catégorie	Tarif Licence Création ou Renouvellement
	Dirigeant/ Coach	15€
2007 et avant	Loisir	120€
2007 et avant	Sénior	180€
2008 - 2010	U18 M et F	180€
2011 - 2012	U15	155€
2013 - 2014	U13	155€
2015 - 2016	U11	135€
2017 - 2018	U9	135€
2019 - 2020	U7	115€
2021 - 2022	Micro Basket	70€

Attention aux retardataires ! Pour les licenciés inscrits au Club la saison dernière, une majoration de 15€ sera appliquée pour tout règlement reçu après le 01/09!

Les frais de mutation (liés à un changement de club) sont à la charge de l'adhérent. Ils s'élèvent à **60€** et concernent les joueurs et joueuses à partir de la catégorie U15.

L'option A de l'assurance FFBB est comprise dans le montant de licence. Pour tout autre option, les frais complémentaires restent à la charge de l'adhérent.

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE ÉTAT DE SANTÉ/ SURCLASSEMENT

Pour tout nouveau licencié :

- . SENIOR un certificat médical est obligatoire. Ce document est à faire compléter par votre médecin.
- . MINEUR le questionnaire relatif à l'état de santé est à remplir. En fonction de vos réponses (si l'une d'entre elle est positive) un certificat médical rempli par votre médecin sera demandé.

Concernant les personnes renouvelant leur licence, un nouveau certificat pourra être demandé si la durée de validité du dernier fourni est arrivée à terme.

La partie **SURCLASSEMENT** est à faire compléter par le médecin pour les licenciés qui auront été contactés par notre entraîneur Antonin HENRY.

REGLEMENT FINANCIER

Il est possible de régler la cotisation en plusieurs fois (dernier encaissement au 01/03/2026)

Par chèque : joindre la totalité du règlement (à l'ordre de l'OCC Basket) en 1, 2 ou 3 chèques en indiquant au dos les dates souhaitées pour les dépôts et le nom et prénom du licencié.

Par virement : En une seule fois, indiquer NOM et PRENOM du licencié en intitulé du virement. Si vous payez en plusieurs fois une demande doit être formulée par mail à contact.occbasket@gmail.com avec échéancier daté.

Par chèque-vacances ou coupon sport ANCV : Ce type de paiement est accepté jusqu'au 30/11 et le nom et le prénom du licencié doivent être indiqués sur chaque chèque.

Les paiements par chèques sont à déposer (boîte aux lettres BASKET) ou à envoyer à l'OCC Basket au 43 boulevard de Dézerseul 35510 CESSON-SEVIGNE.

Pour les PASS SPORT (50€)

Ce type de paiement est accepté jusqu'au 30/10. Merci de nous fournir le document qui vous a été remis ou envoyé mi-juillet.

[La licence ne sera validée qu'à réception du règlement.](#)